

Le 16 octobre 2015 a eu lieu la passation de commandement du Centre d'Incendie et de Secours de Villecomtal. Simon Bieulac succédant à son père, Jean-Michel, a été officiellement nommé Chef de Centre par le Colonel Eric Flores, Directeur Départemental du SDIS. Assistaient à cette cérémonie Jean-Claude Anglars, Président du Conseil d'Administration du SDIS, Rémi Bénassi, représentant du Préfet, Alain Marc, sénateur, Jean-François Pradalier, maire de Villecomtal et les 5 maires des communes au sein desquelles interviennent les pompiers du Centre de Villecomtal. Nombre d'habitants du village avaient tenu aussi à être présents.

Occasion nous est donnée de mettre à l'honneur ces femmes et hommes qui, tous volontaires, donnent de leur temps pour assurer secours et assistance à ceux qui en ont besoin.

Le centre de Secours de Villecomtal a été créé fin des années 50 avec une dizaine de volontaires sous le commandement du Lieutenant Gibergues, auquel a succédé Raymond Teyssède et en 1995, Jean-Michel Bieulac. Au tout début, c'est grâce à une souscription auprès de la population qu'une motopompe et une jeep ont pu être achetées. Petit à petit, le matériel s'est étoffé, en 1962 achat d'une sirène, en 1963 d'une échelle à coulisse 2 plans en bois et des battes à feu, en 1975 de 15 vestes de cuir. On peut se rendre compte qu'à l'époque, l'équipement était très rudimentaire. C'est en 1977 que les sapeurs-pompiers sont équipés par le SDIS de bottes et casques efficaces comme les autres pompiers du département.

Actuellement le centre dispose notamment des véhicules suivants : un camion citerne feux de forêts (CCFM), un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), un véhicule léger pour infirmiers, un véhicule d'interventions diverses (VID). C'est actuellement un effectif de 18 pompiers répartis en quatre équipes qui assurent à tour de rôle les gardes, une semaine par mois.

Le chef de centre assure la coordination de l'effectif, recense les compétences et possibilités et/ou besoins de formation de chacun. C'est à lui aussi que revient la tâche ingrate de se séparer d'un camarade qui n'adhère plus aux exigences et obligations de tout sapeur-pompier, mais aussi la tâche moins ingrate de recruter de nouveaux sapeurs-pompiers; l'année 2016 pourrait être marquée par un fort contingent de nouvelles recrues...

Bon courage Simon. Cependant tu pourras toujours compter sur Yannick et tous ceux qui ont acquis une compétence spécifique au sein du centre.



L'efficacité des pompiers, rappelons le, volontaires, ne serait pas aussi probable sans la formation qui tient une place importante. Chaque année, ils doivent suivre une mise à niveau de leurs acquis. La majorité d'entre eux ont une activité professionnelle, et c'est donc sur leurs congés qu'ils prennent du temps pour suivre ces jours de formation. Une fois par mois ont lieu des manœuvres afin de saisir les performances et compétences de chacun et ainsi les mettre à profit lors d'interventions qui sont parfois plus spécifiques.

Si dans les premières années du centre, l'activité se limitait aux incendies, les secours à la personne sont apparus en 1980. Ils représentent aujourd'hui environ 85% des interventions. En 2015, les pompiers sont sortis plus de 90 fois dont une quinzaine d'interventions pour des feux. La zone d'intervention s'étend à neuf communes : totalement pour Villecomtal, Campuac, Saint Félix et Muret, partiellement pour Mouret, Pruines, Rodelle, Sénergues et Conques.

Comme l'a souligné, Jean-Michel dans son allocution lors de la cérémonie de passation de commandement, la participation opérationnelle s'est accrue, tout comme les obligations de formation, de maintien à niveaux. La présence et la disponibilité auprès des conjoints et enfants doivent être préservées, le besoin de loisirs également.

C'est au sein de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Villecomtal, présidé par Yannick Costes, qu'ils peuvent se retrouver pour des moments de convivialité et de détente : repas après manœuvre, banquet de la Sainte Barbe, participation à des épreuves sportives départementales voire nationales... Certaines manifestations telles que l'arbre de Noël, match de volley-ball permettent de réunir les pompiers et leur famille.

L'amicale intervient également pour offrir aux pompiers quelques avantages, adhésion à une caisse de retraite complémentaire, prise en charge de cotisations d'assurance pour les activités sportives, gestes de solidarité pour un des leurs ou sa famille dans le besoin.

Comme vous pouvez le constater, n'est pas vain l'accueil chaleureux et généreux que les habitants du secteur peuvent réserver lors de la présentation du calendrier. C'est grâce à eux que l'Amicale peut organiser toutes ses activités qui permettent aux pompiers de maintenir leur forme et surtout d'enrichir un esprit de solidarité indispensable pour rester efficaces dans tous les services qu'ils rendent aux victimes d'accident, d'incendie et autres agressions de la vie.

MAIRIE : 0565446021 SITE INTERNET : [www.villecomtal.fr](http://www.villecomtal.fr) COURRIEL : [mairie@villecomtal.fr](mailto:mairie@villecomtal.fr)



échos de notre cité médiévale

## Le mot du Maire

L'année 2015 aura été fortement marquée par les attentats au niveau national. Face à cette barbarie et à l'incompréhension

l'ouverture de l'Espace Des Enfari-nés, l'extension du lotissement : La Blanzague 2, les travaux de la salle des Associations et d'autres évènements que je vous laisse découvrir dans ce bulletin.



Passation de commandement du centre de secours, un événement majeur pour la commune et les habitants de notre territoire

sion qui en résulte, les Français ont fait preuve d'unité et de civisme. Quand à nous, dans notre paisible village, les joies d'accueillir des nouveaux habitants, dont les nouveaux nés, ne nous font pas oublier les trop nombreux décès.

Nous retiendrons, quand même, ces faits marquants sur notre commune : la passation de commandement chez nos pompiers,

Comme toujours, la vitalité de nos associations, moteur de notre commune, nous a offert une année riche en animations.

Que Noël, symbole de joie et de partage, nous unisse tous et nous permette de regarder 2016 avec confiance et sérénité.

Bonnes fêtes à tous.

Jean-François Pradalier

## Accueil des migrants

Le 7 septembre 2015, le Président de la République a annoncé que la France, au titre de la solidarité internationale, s'engage à accueillir 30 000 réfugiés en deux ans.

Suite à cette déclaration, des particuliers, des associations et des collectivités territoriales ont manifesté leur volonté d'apporter une contribution. Le préfet de l'Aveyron a nommé M. André DRUBIGNY, coordonnateur départemental, afin de rassembler l'ensemble des offres émanant des collectivités territoriales et de la société civile.

A l'adresse : <http://www.aveyron.gouv.fr/organisation-de-l-accueil-des-refugies-et-a2652.html>,

vous pouvez laisser vos coordonnées (téléphone, adresse électronique), ainsi qu'un bref descriptif de votre proposition (logement ou autre offre). Vous serez contacté suite à votre proposition. Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site :

<http://www.interieur.gouv.fr/Accueil-des-refugies-et-demandeurs-d-asile>

## Bilan de la saison estivale

La saison touristique 2015 a, cette année, été marquée par l'ouverture de « l'Espace Des Enfarinés »

L'aménagement de l'espace a fait l'admiration de tous, sans aucune appréciation négative.

Au rez-de-chaussée de cette ancienne maison Bazet se trouve le point accueil des touristes, tenu cet été par Magaly de Sa, compagne de Guillaume Fau de Villecomtal, recrutée par le responsable de l'Office du Tourisme du Canton d'Estaing.

Dans les étages, la collection de minéraux et fossiles Charles Roy, et la salle dédiée aux Enfarinés ont fait l'admiration de tous, tant par leur contenu que par la scénographie des lieux.

Beaucoup, déjà surpris par la beauté de notre village, ont été agréablement étonnés de trouver un musée d'une telle qualité comme en témoignent les appréciations apposées dans le livre d'or :

*« Aménagement des lieux avec beaucoup de goût et sensibilité mettant en valeur la superbe collection Charles Roy. L'histoire des Enfarinés est également un document très pertinent révélant une face cachée de l'église qui nous était inconnue ; merci à tous ceux qui ont permis l'ouverture d'un tel lieu »*

*« Je suis tout à fait ravie de voir cette petite maison qui était encore en ruine, il y a peu de temps. C'est beau, c'est calme et tout y est harmonieux. Bravo à toute l'équipe qui a participé à ce bel ouvrage... »*

Sa fréquentation a connu un vif succès avec près de 1600 visiteurs qui ont poussé la porte du point accueil du 3 juillet au 31 août 2015. Cela correspond à **une augmentation de 49.5%** par rapport à l'année précédente.

Pierre REDOULY et Joëlle BOSCUS ont été mis très souvent à contribution pour distiller leur

savoir sur l'histoire du village et des « Enfarinés » ; leur apport est très précieux pour faire perdurer les atouts et coutumes de Villecomtal. L'ensemble des visites commentées du village, organisées durant l'été, ont rassemblé environ 250 visiteurs.

Si vous n'avez encore eu la curiosité de franchir le seuil de l'Espace Des Enfarinés, nous vous invitons vivement à le faire. Afin de vous le permettre, nous vous proposons de vous y accueillir, durant les vacances de Noël, **le mercredi 30/12 et le samedi 02/01 après midi de 15h à 18h.**

Les animations habituelles au cours de l'été : rallye moto, concours de pétanque, festival folklorique, petit marché ont connu un succès honorable, et nous sommes heureux de vous annoncer que le rallye moto, un temps menacé, aura bien lieu en 2016.

Il est tout naturel de remercier toutes ces bonnes volontés qui, par leur dévouement, animent la vie de notre village.

Cette année, l'amicale des Aveyronnais de Paris avait choisi notre cité pour leur rendez-vous annuel. Après une randonnée vers Servières, et une visite du village, tout le monde s'est retrouvé pour un bon repas à la salle des fêtes.

Toutes ces manifestations contribuent à faire connaître notre village hors de nos murs.

*« Oh la belle surprise !!! Village qui gagne à être connu, les pierres, la couleur, le calme et l'accueil, tout laisse envie d'y revenir, merci »*

Ces mots écrits par des « Bretons en vadrouille » nous font chaud au cœur, habitants de Villecomtal, et traduisent ce que nous avons envie de perpétuer : l'implication de chacun, ne serait-ce que par un sourire, un bonjour chaleureux à ceux que nous rencontrons dans les rues du village.

## les brèves

Hormis le fait de mettre à votre disposition gratuitement différents ouvrages, la médiathèque a présenté une exposition sur la gourmandise qui s'est clôturée par une dégustation de mets que chacun avait confectionnés. Une quarantaine de participants ont partagé ce moment très convivial.

Vous pouvez tout au long de l'année venir voir les panneaux réalisés par l'école sur les thèmes étudiés en classe. Fin janvier, une exposition de photos réalisées par Jacky Jeandot sera organisée. Si vous avez quelques disponibilités le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h, la médiathèque a besoin d'étoffer son effectif de bénévoles

Comme il semblerait dans toute la France, cette année particulièrement, la commémoration du 11 novembre a mobilisé un grand nombre de participants de Mouret et Villecomtal.

A l'initiative de Joëlle Boscus et répondant à l'appel national, une trentaine de personnes se sont retrouvées le 14 novembre pour observer une minute de silence suite aux événements tragiques qui ont eu lieu à Paris. Cela s'est clôturé par un magnifique « Imagine » de John Lennon interprété par Milja, accompagnée à la guitare par Jean-Luc.

L'effectif de l'école à la rentrée de septembre est en hausse avec 34 élèves dont 13 dans la classe des grands (CE/CM) et 21 dans celle des petits (maternelles/CP).

Cette année encore, nous avons reçu le 2ème prix du fleurissement des villages de moins de 500 habi-

tants. Nous remercions tous les habitants et bénévoles qui ont contribué à embellir notre cadre de vie. Notons que cet effort a été renouvelé pour les décorations de Noël, notamment sur le perron de la médiathèque.

C'est après avoir constaté pas mal de débris visibles aux abords du Dourdou qu'un particulier, au cours d'une discussion de comptoir, a lancé l'idée d'une opération ponctuelle de nettoyage entre le moulin de Bouyet et la filature des Landes. Un groupe d'une quinzaine de personnes s'est alors mobilisé pour une intervention le dimanche 18 octobre. L'opération a été fructueuse : 3 batteries électriques, un carter automobile. Le reste des débris était composé essentiellement d'objets métalliques. Nous saluons l'attitude écoresponsable de certains qui compense la négligence d'autres.



## Travaux à la salle des associations

Depuis plusieurs années la toiture donnait des signes de fatigue par des infiltrations répétées lors de fortes pluies. L'obligation de mettre la salle aux normes d'accessibilité s'est ajoutée au besoin d'entreprendre des travaux. Ceux-ci ont commencé le 19 octobre avec une fin programmée pour le 15 décembre. Ce planning, très serré, a demandé une bonne coordination des nombreux intervenants puisque la salle sera finalement à nouveau disponible dès le 2 janvier 2016.

### Les travaux extérieurs :

\* Démolition du mur surmontant la toiture qui était la cause d'infiltration et prolongation de celle-ci pour recouvrir le mur côté Bony. La réfection de la toiture elle-même a consisté à poser un bac acier sur la partie cuisine et à remplacer la toisite par de la tuile d'Espagne.

\* Modification du sol devant l'entrée pour aménager l'accès handicapé en pente douce.

### Les travaux intérieurs :

\* Démolition des sanitaires.  
\* Construction de nouvelles cloisons, carrelage au sol, faïence aux murs, plafond démontable.

\* Nouvelle plomberie des sanitaires et installation d'une ventilation mécanique.

\* Peintures dans l'entrée.  
\* Menuiserie : portes des sanitaires, remplacement de la porte d'entrée et modification du bar pour y insérer un plan plus bas et accessible.

\* Electricité : entré + sanitaires, modernisation du chauffage et mise aux normes de l'ensemble de l'installation.

Le montant total s'élève à

Nous remercions particulièrement la mairie de Mouret qui a mis à disposition sa salle pendant cette période et les associations pour leur compréhension de la gêne occasionnée.

Vous avez sûrement tous remarqué que depuis un mois, la poste a modifié ses horaires. Le bureau de poste de Villecomtal est ouvert les après midi de 14h15 à 16h50, du lundi au vendredi.

Gageons que cette solution soit transitoire. En effet, la mairie a intercédé auprès des responsables de la poste pour que soient rétablis des horaires cohérents avec les activités commerciales du village et les attentes des utilisateurs.

Une solution de « *facteur guichetier* » semble pouvoir répondre à nos attentes. Une très récente réunion avec les responsables de la Poste des secteurs de Marcillac et d'Espalion nous a rassuré quant à la mise en œuvre de ce moyen. D'ores et déjà, un agent de la poste a été recruté. Il prendra ses fonctions en mars ou avril avec des ouvertures du lundi au samedi ! En concertations constructives avec les respon-

sables de la Poste, nous avons réussi à faire accepter notre cahier des charges.

Le principe réside dans le fait que l'agent procèdera à la distribution du courrier (sur un secteur réduit au bourg aggloméré) puis ouvrira, en fin de matinée puis en début d'après midi, le bureau de poste.

La mairie a fait et continue à faire son possible pour maintenir ce service de proximité (service public mais également commercial) avec pour objectif de satisfaire la population.

Nous souhaitons ardemment que vous vous accapariiez ce service et qu'il devienne avec le nouveau « *facteur guichetier* » un élément à part entière de notre tissu commercial. Ce n'est qu'à cette condition que la Poste maintiendra cette organisation.

Nous avons convenu qu'un pot d'accueil sera l'occasion de vous présenter, courant février, notre futur postier guichetier.

## Création d'un club de peinture

Sous l'égide du Foyer Rural et à l'initiative de Christian Triadou, habitant Rodelle, un club de dessin et de peinture a été créé à Villecomtal. Depuis le mois de septembre, sept artistes amateurs se retrouvent tous les mardis dans un local mis à disposition par la mairie situé rue Droite, à l'ancien point d'accueil touristique.

Aucun cours n'est dispensé, l'objectif est de se réunir dans une ambiance agréable pour travailler ensemble, se donner des conseils, s'entre aider et partager différentes techniques comme le dessin au crayon, l'acrylique, l'huile, les pastels etc..., chacun apportant son propre matériel.

D'autres activités complémentaires sont développées comme l'encadrement avec Marie

-France Triadou ou la pyrogravure avec André Burg. Un vernissage et une exposition des travaux réalisés durant l'année sont prévus pour le début de l'été prochain.



L'atelier est ouvert tous les mardis de 14h30 à 19h, et fermé durant les congés scolaires.

Tous ceux qui souhaitent tester leurs talents artistiques sont les bienvenus pour rejoindre ce groupe, seule une adhésion au Foyer Rural est nécessaire. Les simples curieux sont également in-

vités à franchir les portes de cet atelier pour voir ce qu'il s'y passe. Pour toute prise de contact, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre directement dans les locaux du club aux heures d'ouverture.

## Agrandissement de notre communauté de communes

Le 23 septembre 2015, la préfecture de l'Aveyron nous adressait le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) élaboré en application des dispositions de l'article L5210-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) modifié par l'article 33 de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.

Ce document doit non seulement prévoir une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités (EPCI) et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales, mais aussi les modalités de rationalisation des périmètres des intercommunalités et des syndicats mixtes existants.

L'Aveyron compte aujourd'hui 36 intercommunalités, dont la moitié ont moins de 5 000 habitants et la plupart moins de 10 communes. Le département connaît également 86 syndicats intercommunaux. Renforcer l'intercommunalité permettra de supprimer des couches territoriales en doublon et parfois inactives.

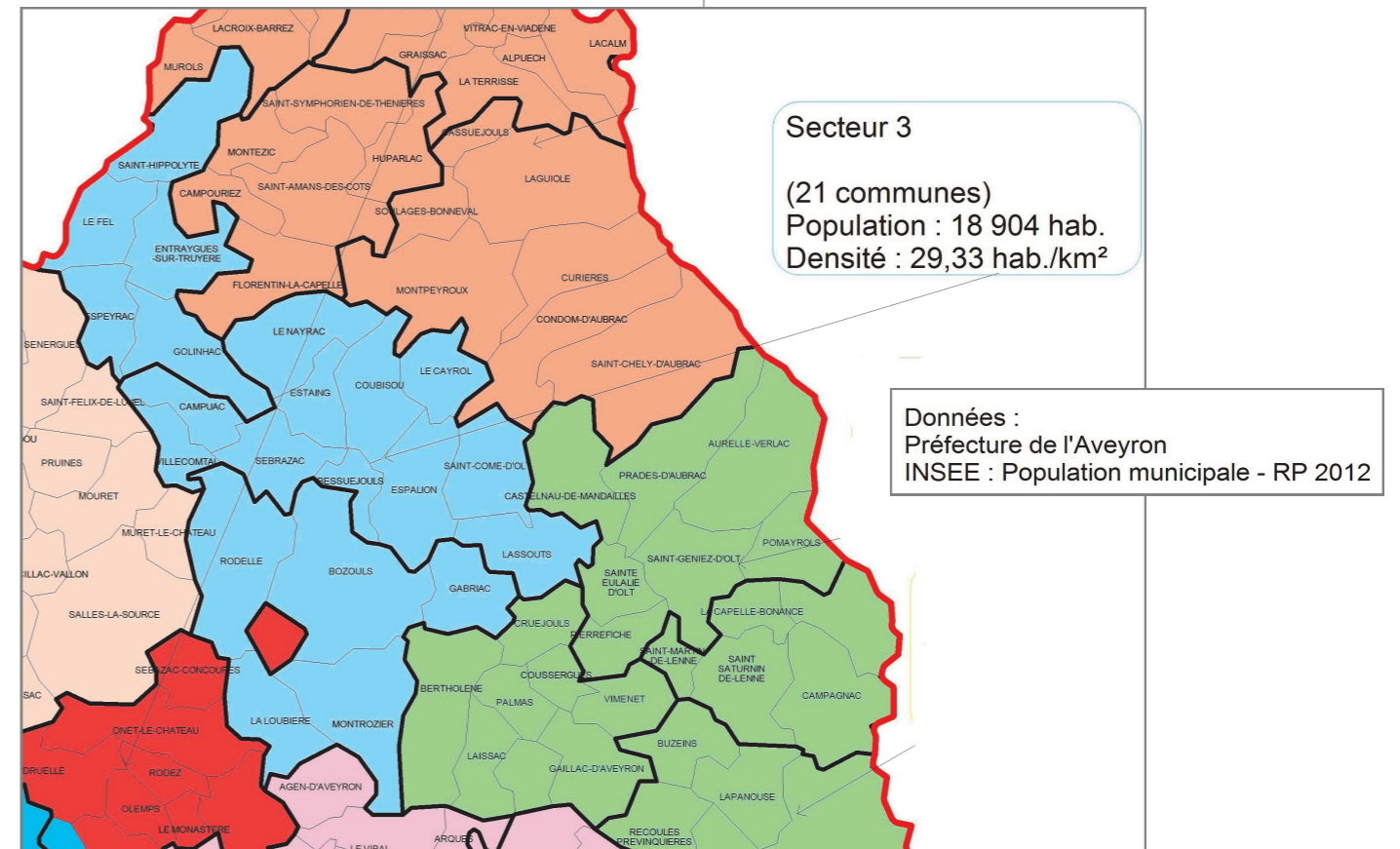
Depuis 2014, aucune commune n'est isolée, toutefois la plupart des communautés de communes sont trop petites pour gérer les compétences qui leur sont transférées par les lois de décentralisation successives. Leur taille réduite ne leur permet pas de porter des projets structurants pour le développement du territoire. Les intercommunalités ont besoin d'atteindre une

taille critique qui leur permettra d'avoir plus de moyens pour mettre en place des politiques publiques efficaces au service des Aveyronnais.

Donc, à peine deux ans après l'agrandissement de la communauté des communes d'Estaing avec l'adhésion des communes de Bessuéjols, Campuac, le Cayrol, Espalion, Lassouts et Saint Côme d'Olt (1er janvier 2014 soit 11 communes), la proposition qui nous a été faite est de fusionner avec la communauté de Bozouls-Comtal (au sud 5 communes) et celle d'Entraygues (au nord 5 communes).

Le conseil municipal, consulté pour avis sur le périmètre de regroupement tel que présenté par Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de l'Aveyron, a décidé, lors de la séance du 19 novembre dernier, de retenir cette proposition. Toutefois, nous avons conditionné notre choix sous réserve que les statuts et les conditions de création de cette nouvelle intercommunalité, qui seront définis ultérieurement, répondent à nos attentes et à nos objectifs.

En effet, nous devons maintenant mettre en parallèle les différentes compétences des trois communautés de communes exercées dans les domaines tels que le développement économique, l'environnement, le logement, le cadre de vie et la politique de la ville, la voirie, les équipements culturels et sportifs, l'action sociale ou l'assainissement.



## Valérie et Alain à la tête de l'hôtel restaurant 'Picou'

L'hôtel-restaurant tenu depuis trois générations par la famille Picou à Villecomtal a trouvé reprenneurs. C'est avec beaucoup de plaisir que Maryse Picou relate l'histoire de cet établissement. En 1921, Marie et Eugène, les grands-parents de Jean-Louis Picou font l'acquisition du bistrot « Chez Chayrigues ». A l'époque, Villecomtal était célèbre pour ses foires mensuelles et 16 cafés y étaient dénombrés. La maison Picou accueillait les marchands de bestiaux et la clientèle de la foire. Le rez-de-chaussée était constitué d'une écurie pour héberger les chevaux, pendant que les hommes se restauraient à l'étage. Albert et Berthe Picou prennent le relais dans les années 50, puis c'est au tour de Maryse et Jean-Louis, dans les années 80. Ces trois générations ont entrepris de nombreux travaux et ont aménagé une annexe rue Basse pour créer des chambres d'hôtel, et donner naissance à l'établissement tel qu'on le connaît aujourd'hui. Tous ont été animés d'une même passion pour cette profession, par le même plaisir d'accueillir les touristes et autres gens de passage, ainsi que la clientèle locale toute l'année dans une ambiance amicale et chaleureuse. Après des années d'une vie professionnelle riche et bien remplie, Maryse et Jean-Louis décident de passer la main.

Respectivement originaires du Pays Basque et du Var, Alain et Valérie Caputo étaient installés à Calvi, en Corse, où ils travaillaient dans le milieu de la restauration et de l'hôtellerie. Fin 2014, ils projettent de revenir sur le continent et cherchent à reprendre une entreprise de restauration familiale dans un petit village. Ils prennent connaissance de la vente de l'hôtel restaurant Picou par le biais d'une annonce de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Rodez. Tout d'abord charmés par une visite virtuelle de Villecomtal sur Internet, ils viennent pour la première fois le 18 avril 2015 à la rencontre de Maryse et Jean-Louis. L'accueil chaleureux qui leur est réservé notam-



ment par l'ensemble des commerçants, les attraits du village, la multiplicité des services et la proximité de Rodez finissent de les convaincre : ils s'installeront à Villecomtal. Le 11 juillet 2015, ils démarrent sur les chapeaux de roue, en pleine saison touristique, avec l'aide précieuse de leur jeune fils, Michel. A l'issue de cette première saison, leur bilan est très positif.

Ce changement de propriétaires se fait dans la continuité de l'état d'esprit de la famille Picou, avec une cuisine traditionnelle et familiale, partagée dans la convivialité, et un accueil amical des voyageurs. Alain et Valérie ont également souhaité marquer leur empreinte, avec le rafraîchissement des chambres chacune portant un thème (Voyage, Mer et Océan, Orient...), à la manière des chambres d'hôtes. Ils ont également des projets d'animation, en organisant des soirées mensuelles à thème. Une soirée pour le réveillon du 31 décembre est d'ores et déjà programmée dans leur salle de restaurant pouvant accueillir une cinquantaine de personnes à l'étage.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à Alain et Valérie dans la réalisation de leurs projets, et une longue et heureuse retraite bien méritée à Maryse et Jean-Louis qui peuvent à présent pleinement profiter de leurs deux petits-enfants.



## Nouvelle durée de validité des cartes nationales d'identité

Le décret n°2013-1188 du 18 décembre 2014 allonge la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées en la portant de 10 à 15 ans pour les Français majeurs. Cette mesure s'applique aux cartes délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 ainsi qu'aux cartes toujours valides à

cette date, leur durée étant prolongée de cinq ans sans qu'il soit nécessaire de modifier les mentions inscrites sur ce titre. La durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes mineures, fixée à dix ans, reste inchangée.

## ANIMATIONS SALLE DES ASSOCIATIONS

Dimanche 24 janvier à 14h, quine du club de l'amitié  
Dimanche 7 février à 16h, thé dansant avec Lous Rascalous  
Samedi 13 février en soirée, carnaval de l'école  
Samedi 12 mars à 20h30, concours de belote du club de quilles  
Dimanche 13 mars à 14h, Quine de l'école  
Dimanche 3 avril à 14h, Quine de la paroisse  
Samedi 9 avril à 20h30, concours de belote du Foyer Rural  
Dimanche 22 mai, kermesse de l'école  
Vendredi 24 juin, feu de la Saint Jean

## M A I R I E

### ETAT CIVIL 2015

#### Avis de Naissance :

Le 26 juin : Sarah Agnès Edwige ACHOUR

Le 5 juillet : Lana Sylvie LAMIELLE

Le 20 août : Gabriel Cédric LEPERS

Le 11 décembre : Maxime Kathie Lili FOURMAIN-TRAUX PRADALIER

#### Mariage :

Le 25 avril : Michelle RAYE et François Jean LAMOTTE

#### Décès :

Le 12 mai : Roger BOSCUS

Le 1er décembre : Eliane BORIES

#### Transcriptions de décès :

Le 3 août : Marie-Rose MARTY, épouse Bieulac

Le 24 août : Renée FILLON

Le 12 octobre : Fabienne BRAS

### URBANISME

#### Permis de construire 2015 :

Arrêté du 18 août : M. et Mme AYGALLENQ Emmanuel : construction d'un garage

Arrêté du 20 novembre : M. Simon BIEULAC et Mme Hélène BARRES : construction d'une maison d'habitation

## La commission jeunesse à la rencontre des jeunes de 9 à 15 ans

Après avoir rénové le jardin public du foirail au printemps 2015 pour les plus petits, la commission jeunesse a souhaité rencontrer les préados et ados du village pour recueillir leurs avis et projets à développer sur le village. Pour cela, nous avons recensé les 45 enfants âgés de 9 à 15 ans habitant Villecomtal et ses alentours proches. Une invitation nominative a été envoyée à chacun d'entre eux pour rencontrer les membres de la commission autour d'un petit apéritif dînatoire le vendredi 11 décembre. Sur les 45 enfants invités, 22 ont répondu positivement à l'appel, ce qui est un beau succès.

Après avoir présenté le rôle et les objectifs de la commission, nous avons soumis aux jeunes un questionnaire auquel ils ont répondu par petits groupes de travail, chaque groupe a ensuite fait une restitution de ses réflexions. Les demandes ont été diverses et variées, certaines très ambitieuses comme le souhait d'avoir un gymnase ou une piscine municipale (!) et d'autres beaucoup plus réalisables. Parmi ces dernières, on peut no-

ter la demande d'avoir une salle des jeunes pour se retrouver, un terrain de bicross, ou encore un parcours de santé sur la commune. La demande d'animations ponctuelles a également été formulée par certains, comme des journées de rencontres sportives ou encore des ateliers pour, par exemple, confectionner des décorations de Noël pour le village. Suite à ce temps d'échange, nous avons ensuite dégusté dans une ambiance gaie et détendue, les préparations culinaires que chacun avait pris soin d'apporter.

La commission jeunesse se réunira en début d'année pour faire le point sur l'ensemble de ces demandes et nous les présenterons au conseil municipal qui prendra les décisions finales. Nous remercions tous les jeunes présents à cette rencontre ainsi que leurs parents, nous avons été très heureux de pouvoir les accueillir. Rappelons que l'implication de chacun sera nécessaire pour faire naître de jolis projets à destination de la jeunesse du village et pour les faire perdurer.